

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL
(C.D.A.C)

Réunion du jeudi 3 août 2017

I- Demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 3 août 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a émis un avis favorable à la demande de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale présentée par la SAS Quartz Properties, pour l'extension de l'ensemble commercial des 3V, par l'extension de 5400, 85 m² de surface de vente d'un retail park, situé sur la commune de Creysse.

II- Demande d'autorisation d'exploitation commerciale

Réunie le 3 août 2017, la commission départementale d'aménagement commercial de la Dordogne a accordé à la SAS Quartz Properties, l'autorisation d'exploitation commerciale pour l'extension de 784 m² de surface de vente de l'ensemble commercial des 3V, par l'extension de la galerie marchande, situé sur la commune de Creysse.